

Le 08 octobre 2020

**BILAN DU PROGRAMME ANNUEL
DE PREVENTION DEPARTEMENTAL DU LOIRET
2019/2020**

Réunions organisées au cours de l'année scolaire	Nombre de réunions
CHSCTD	4
Groupes de travail « préparation et CR de visite du CHSCTD »	1
Visites du CHSCTD (dont une visite d'échange)	0
Groupe de travail préparatoire au CHSCTD « Suivi des situations particulières »	3
Groupe de travail « Accompagner les personnels confrontés à des situations difficiles avec des élèves à besoins éducatifs particuliers »	2
Groupe de travail sur la thématique des nuisances sonores	0
Rencontres entre le secrétaire du CHSCTD et la secrétaire générale de la DSDEN	3 + échanges téléphoniques réguliers avec la secrétaire du CHSCTD et la chargée de mission
COFIL PAS départementaux	0

1 – Renforcer la prévention des risques professionnels

Objectifs opérationnels	Actions supports - Actions de prévention
	<p>Le réseau des conseillers et assistants de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les assistants de prévention 1^{er} degré ont tous signé une lettre de cadrage. - 1 jour de formation continue des AP des 1^{er} et 2nd degrés. - Les conseillers de prévention 1^{er} et 2^d degrés sont régulièrement réunis au niveau académique afin d'être informés sur l'actualité liée aux conditions de travail et sur la déclinaison du programme annuel de prévention. - Les conseillers de prévention participent aux réunions de formation académique sur les risques majeurs (3 jours). - La DSDEN a organisé une journée de formation continue à destination des AP 1^{er} degré. - Le réseau des AP du 2nd degré a commencé à être structuré. Une trentaine d'AP ont bénéficié d'une formation. <p><u>Objectifs non atteints :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les journées communes de formation continue 1^{er} et 2nd degrés n'ont pas été mises en place.

Développer la formation de l'encadrement et des acteurs opérationnels de la prévention des risques professionnels	<p>La formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les directeurs d'école ont reçu, comme tous les ans, dans le cadre de leur formation initiale, un accompagnement d'une journée sur la prise en compte de la santé et la sécurité au travail. - Des représentants de la DSDEN, 1^{er} et 2nd degrés, conseillers et cadres, ont participé à des formations nationales et académiques sur la gestion de crise. - Les membres du CHSCTD ont bénéficié de 2 jours de formation continue pris en charge au niveau académique.
Poursuivre et intensifier la communication autour de la prévention des risques professionnels	<p>L'information des personnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des informations régulières en direction des personnels en établissements via les outils de communication numérique de la DSDEN 45 et la lettre info 45 ont été adressées aux personnels. - Des supports de présentation sur la santé et sécurité au travail conçus par le conseiller académique ont été transmis. - L'actualité de la santé et sécurité au travail a régulièrement fait l'objet d'informations lors des conseils d'encadrement départementaux et les conseils d'IEN. - Les réunions de pré-rentrée organisées par les IEN chargés de circonscription en direction des directeurs d'école ont évoqué la question de la santé et la sécurité au travail. <p><u>Objectifs non atteints :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les supports élaborés par le CHSCTD sur la qualité de l'air, les chutes de plain-pied, les nuisances sonores et les ambiances thermiques n'ont pas été diffusés aux écoles et aux établissements.
Poursuivre la mise en place d'un conseil aux ressources humaines de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - La mission de conseils en ressources humaines de proximité a été renforcée et ajustée pour permettre de mieux prendre en compte des situations personnelles.
Renforcer le réseau des assistants de prévention	<p>Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P.)</p> <p>L'accompagnement à la mise en place des DUERP dans les écoles et les établissements n'a pas pu être mené.</p>

2 – Poursuivre le développement de la prévention des risques psychosociaux

Objectifs opérationnels	Actions supports - Actions de prévention
Poursuivre le déploiement de la méthode ANACT	<ul style="list-style-type: none"> - Deux COFIL ARACT départementaux se sont réunis pour poursuivre la mise en œuvre d'une cohérence départementale de formation des différents acteurs, non seulement sur la problématique de la prise en compte des RPS, mais aussi en tant qu'acteur relais pour pouvoir éventuellement apporter des solutions. - 0.5 journée de formation des acteurs relais du bassin de Gien pour un retour d'expérience. - 3 jours de formation, à destination de 11 personnels de la DSDEN en tant qu'acteurs relais, ont été organisés sur la problématique des risques psycho sociaux, à partir du support proposé par l'ARACT. <p><u>Objectifs non atteints :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du 1^{er} degré, il reste à identifier le niveau le plus pertinent de formation de ces acteurs relais. Les formations ARACT acteurs relais dans le 1^{er} degré ne sont actuellement pas possible parce que les moyens de remplacement sont affectés de façon prioritaire à d'autres besoins.

<p>Poursuivre le partenariat MGEN / EN dans le cadre du réseau PAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions départementales ont été poursuivies : fonctionnement de l'espace d'accueil et d'écoute, 3 ateliers voix et 1 atelier gestes et postures en écoles maternelles. - Poursuite de l'action « mobiliser une équipe, prévenir des conflits » à destination des directeurs école avec une année d'expérience. Ainsi deux groupes de 12 personnes ont pu bénéficier d'une journée de formation (J2 de ses 2 groupes ont dû être reportés mi-octobre). - Une formation sur la prévention et la gestion des conflits pour les personnels de la DSDEN qui accueillent du public (formation sur 2 jours) a été mise en place.
<p>Mettre en place des actions/supports afin d'accompagner les personnels dans les contextes de situations de travail complexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite les modules de formation « climat scolaire » de la chargée de mission vie scolaire dans le 1^{er} degré (2 jours par écoles ciblées). - Mise en oeuvre d'un support à destination des personnels confrontés à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

3 – Mettre en place des actions par l'analyse des remontées d'informations	
<p>Analyser les situations de travail pour formaliser des actions de prévention</p>	<p>Le Registre Santé Sécurité au Travail (RSST) et le registre de signalement d'un danger grave et imminent (RSDGI)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les fiches reçues par l'administration et la secrétaire du CHSCTD ont donné lieu à une analyse systématique. - Les fiches du registre RSST des écoles et des établissements, pour les situations non résolues, et transmises au groupe de travail CHSCTD ont été analysées à des fins de solutions. - Des points réguliers ont été faits en conseil d'IEN et en réunion de bassins sur les informations liées aux différents outils et travaux élaborés en groupe de travail ou en réunion du comité.
	<p>Le Plan Particulier de Mise en Sûreté PPMS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les PPMS « attentat-intrusion », « risques majeurs » et les plans des écoles et des établissements publics et privés ont été recueillis au niveau départemental. Ce recueil pour tous les établissements publics a atteint 100% pour le 1er degré et plus de 95% pour le 2nd degré. - Une plateforme de partage des PPMS et des plans numérisés entre les différents services de l'État (DSDEN, Préfecture et forces de l'ordre) est toujours en place. Les autorités trouvent un réel intérêt pour cette application. - Le rectorat a développé une application numérique de cartographie utile aux attentats-intrusions et aux risques majeurs. - L'organisation opérationnelle de la cellule de crise de la DSDEN a fonctionné à plusieurs reprises. <p><u>Objectifs non atteints :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le recueil des PPMS des établissements agricoles n'a pu être mené. Un partenariat avec la DRAAF doit être établi. - Le PMS risques-majeurs de la DSDEN rédigé au titre de l'année 2017-2018 et réactualisé en 2019-2020 n'a pas été validé par un exercice sur l'année 2019-2020. - Le PMS attentat-intrusion de la DSDEN est en cours d'écriture.
	<p>Les indicateurs de la santé, de la sécurité et des conditions de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un courrier signé par le DASEN a été envoyé à tous les Maires ayant une école et aux Présidents des collectivités. Ce

	<p>courrier a été relayé par une information sur les bulletins numériques des 2 associations départementales des Maires (des Maires ruraux et du Loiret).</p> <p>A ce jour seul, 38 DTA actualisés (postérieur à janvier 2013) ont été collectés sur les 453 écoles, sachant que nous n'avons pas connaissance de toutes les dates de construction des écoles postérieur à 1997.</p> <p>L'échéance de février 2021 obligent les communes à avoir réalisé leur DTA, ce qui n'est pas possible en l'état.</p> <p><u>Objectifs non atteints :</u></p> <p>- La prise de contact avec les conseils départemental et régional n'a pas été faite pour la transmission des DTA.</p>
	<p>Protocole de remontée des fiches RSST</p> <p>Le protocole départemental de remontée des fiches de signalements des RSST est en cours de validation. La réactualisation concerne le délai de remontée pour les fiches relatives à la prise en charge d'élèves hautement perturbateurs.</p>
<p>Bilans : ASP ISST AT-MP</p>	<p>- Les fiches RSST ont fait l'objet d'un bilan annuel. Ce bilan a été présenté sous la forme d'analyse quantitative et selon les différentes problématiques de la santé et sécurité au travail.</p> <p><u>Objectifs non atteints :</u></p> <p>- Le document d'information à destination des personnels sur les nuisances sonores est en cours de finalisation.</p>
<p>Indicateurs de la santé, de la sécurité et des conditions de travail</p>	<p>La visite de suivi en lycée n'a pu être réalisée compte-tenu de la crise sanitaire.</p>
<p>Visites du CHSCTD</p>	<p>Les visites d'une école et d'un lycée professionnel n'ont pas pu est réalisées compte-tenu de la crise sanitaire.</p>

Fonctionnement du CHSCTD	
	<p>Des groupes de travail ont été réunis régulièrement pour l'analyse et la synthèse des fiches RSST.</p>
	<p>Un calendrier départemental de toutes les réunions et des groupes de travail relatifs à la santé, la sécurité et les conditions de travail a été mis en place.</p>